

Études & Stages à l'international



Guide de la mobilité étudiante 2018-2019



Le mot de la Vice-Présidente Relations Internationales

Cher-e-s étudiant-e-s,

Vous êtes sur le point de réaliser ou une mobilité d'études dans le cadre de nos partenariats UCA ou une mobilité de stage à l'étranger. **Je vous félicite de ce choix !**

Il vous apportera des satisfactions que vous ne pouvez encore mesurer mais dont je peux vous dire qu'elles changeront votre regard sur la vie. Partir quelques mois, une année ou plus encore c'est se forger une autonomie et apprendre à devenir un Citoyen. **C'est grandir.**

Vous pourrez peut-être parfois trouver que la préparation de votre mobilité est un peu inquiétante. **Nous sommes tous là pour vous aider.**

C'est l'objectif de ce guide et la motivation de toutes les personnes qui à l'UCA sont engagées dans l'international.

Voyagez donc ! Apprenez d'autres cultures et d'autres systèmes éducatifs ! Vous ne regretterez pas votre décision car elle vous ouvrira des horizons nouveaux. Je vous souhaite donc à tous une belle expérience de l'«ailleurs» et d'enrichissantes rencontres.

Avec toutes mes amitiés,

Anne Garrait-Bourrier

Vice-présidente de l'Université Clermont Auvergne,
Professeure en Études Culturelles Américaines
Responsable des Relations Internationales

Les conditions de départ

Comment puis-je partir ?

Vous pouvez partir en :

« Mobilité d'**études** » : en échange dans une université partenaire de l'UCA dans le cadre d'un de ses accords (Erasmus ou accord bilatéral)

« Mobilité de **stage** » : avec une convention de stage dans un organisme d'accueil à l'étranger.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), propose également des stages à l'étranger aux étudiants des universités françaises. Enfin, avec le CIEP vous pouvez partir au sein des programmes «Assistant de français à l'étranger» .

Quand puis-je partir ?

Les mobilités d'études sont accordées par votre faculté **en fonction du diplôme** dans lequel vous vous inscrivez. Selon les facultés, elle peut commencer au plus tôt en L2, **attention** : chaque composante a des modalités différentes. Une mobilité peut durer, un ou deux semestres.

Les stages à l'étranger peuvent être effectués **dès la première année**. Il peut être obligatoire ou complémentaire dans le cadre de votre cursus et de sa reconnaissance par votre faculté. Les mobilités de stage sont accordées suite à la validation de **votre convention de stage**. Celle-ci ne peut **pas durer plus de 6 mois** et doit se terminer avant le **30.09** de l'année universitaire.

Les questions à se poser

Partir en mobilité d'études ou de stage ? Comment améliorer mon niveau en anglais ou dans la langue du pays d'accueil ?

Pourquoi pas les deux l'une après l'autre ? Ai-je un budget suffisant ?

Suis-je prêt(e) à partir ? Mes papiers sont-ils à jour ? Ai-je besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Dans quel cursus vais-je partir ? Où me loger ? Dois-je faire une demande de visa ? A qui dois-je m'adresser ?

Combien de crédits dois-je valider à l'étranger pour valider mon diplôme ici ? Quels cours je vais suivre sur place ?

Ai-je les compétences linguistiques nécessaires pour partir ? États-Unis, Canada : ai-je fais mon ESTA ou mon ETA ?

Quelle université choisir ?

Suis-je assuré en cas de problème ? Ma sécurité sociale me couvre-t-elle là où je vais ?

Qui peut y répondre ?

Les référents des relations internationales au sein de votre composante (pédagogiques et administratifs) pourront vous apporter des réponses quant à l'intégration de votre mobilité dans votre cursus.

La Direction des Relations Internationales organise deux fois par an une **Journée de la Mobilité Internationale** afin de répondre à vos interrogations, vous présenter les dispositifs d'accompagnement à la mobilité et vous mettre en contact avec d'anciens étudiants.

Mobilité et handicap



L'université encourage la mobilité de ses étudiants en situation de handicap. Le **Service Université Handicap**, ainsi que les bureaux des relations internationales des facultés pourront accompagner les étudiants dans la construction de leur projet de mobilité et notamment leur financement.

Des aides financières complémentaires sont proposées par le programme **Erasmus+** mais aussi par le **Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes**.

Le réseau Relations Internationales

Les référents pédagogiques

Les référents RI pédagogiques sont là durant votre candidature pour vous conseiller dans vos choix de : pays, université partenaire, cours etc.
Ils vous aident aussi à constituer votre dossier d’inscription auprès de la faculté partenaire et durant la phase de nomination par cette université.

Composante	Enseignant référent RI	E-mail
École de Droit	Marie-Elisabeth BAUDOIN	m-elisabeth.baudoin@uca.fr
École d'Economie	Jean-François BRUN	j-francois.brun@uca.fr
École Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)	Raphaël COUDERT	raphael.coudert@uca.fr
École Universitaire de Management (EUM) - IAE	Fabien ROUX	fabien.roux@uca.fr
École Universitaire de Physique et d'Ingénierie (EUPI)	Jean ORLOFF	jean.orloff@uca.fr
Faculté de Chirurgie Dentaire	Gaëlle DUCOS	gaelle.ducos@uca.fr
Faculté de Pharmacie	David BALAYSSAC	david.balayssac@uca.fr
Institut d'informatique (ex- ISIMA)	Hervé KERIVIN	herve.kerivin@uca.fr
IUT d'Allier	Christophe CONDAT	christophe.condat@uca.fr
IUT de Clermont-Ferrand	Gérard CHALHOUB	gerard.chalhoub@uca.fr

Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC)	Benjamin VAN WYK DE VRIES	b.vanwyk@opgc.fr
--	------------------------------	--

Composante	Enseignant référent RI	E-mail
Polytech Clermont- Ferrand	Jane ROCHE	jane.roche@uca.fr
UFR Biologie	Ayhan KOCER	ayhan.kocer@uca.fr
UFR de Chimie	Malika EL-GHOZZI	malika.el-ghozzi@uca.fr
UFR de Mathématiques	Rachel TAILLEFER	rachel.taillefer@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication (LCC)	Sandhya PATEL	sandhya.patel@uca.fr
	Cécilia BRASSIER	cecilia.brassier@uca.fr
	Raphaele KILTY	raphaele.espiet-kilty@uca.fr
UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (LCSH)	Natividad PLANAS	natividad.planas@uca.fr
UFR Médecine et Prof. Médicales	Vincent SAPIN	vincent.sapin@uca.fr
	Hélène VAILLANT-ROUSSEL	helene.vaillant_rousseau@uca.fr
UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education (PSSSE)	Laurent WAROQUIER	laurent.waroquier@uca.fr

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	Daniel COURTEIX	daniel.courteix@uca.fr
	David THIVEL	david.thivel@uca.fr

Le réseau Relations Internationales

Les référents administratifs

Les référents RI administratifs sont là pour vous orienter dans vos démarches administratives : le dossier « Moveon », des demandes de bourses, la validation de votre séjour à l'étranger pour les mobilités d'études.

Composante	chargé de	Référent RI	E-mail
École de Droit	Études/Stages	Elise GOLLIARD	ri.droit@uca.fr
École d'Économie	Études	Claudine BELOT	claudine.belot@uca.fr
	Stages	Sandra GIOUX	sandra.gioux@uca.fr
ESPE	Etudes/Stages	Vincent MICHEL	riespe@uca.fr
École Universitaire de Management (EUM) - IAE	Études/Stages	Carine ESTIEU	carine.estieu@uca.fr
	Études/Stages	Marie-Anne BRIHAYE	m-anne.brihaye@uca.fr
Faculté de Pharmacie	Études/Stages	Agnès DANIEL	agnes.daniel@uca.fr
Faculté de Chirurgie Dentaire	Études/Stages	Lionel MASTRAS	lionel.mastras@uca.fr
IUT d'Allier	Études/Stages	Christian NICOLAS	christian.nicolas@uca.fr
Institut d'Informatique	Études/Stages	Pascale GRANET	pascale.granet@uca.fr

Composante	chargé de	Référent RI	E-mail
IUT de Clermont-Ferrand	Études/Stages	Valérie GATIGNOL	valerie.gatignol@uca.fr
UFR de Biologie	Études	Dominique BRUGIERE	dominique.brugiere@uca.fr
UFR de Chimie			
EUPI			
UFR de Mathématique (OPGC)	Stages	Sarah ALIZON	sarah.alizon@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication (LCC)	Études	Marie-France YANG	m-france.yang@uca.fr
	Stages	Virginie EYMARD	virginie.eymard@uca.fr
UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (LCSH)	Études/Stages	Marie-Rose RAY	m-rose.ray@uca.fr
UFR Médecine et Prof. Médicales	Études/Stages	Agnès DANIEL	agnes.daniel@uca.fr
UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education (PSSSE)	Études	Marie-France YANG	m-france.yang@uca.fr
	Stages	Anne-Sophie PEZERY	a-sophie.pezery@uca.fr
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	Études/Stages	Alain MONCELET	alain.moncelet@uca.fr
POLYTECH	Études/Stages	Goëlle SMETANA	gaelle.smetana@uca.fr
	Études/Stages	Claire BONTON	claire.bonton@uca.fr

Je pars en mobilité d'études ou de stage

MoveON, qu'est-ce-c'est ?

MoveON est une base de données qui permet d'identifier et de coordonner l'ensemble des activités internationales de l'université. Cette application recense les partenariats, les mobilités (entrantes et sortantes ; étudiantes et enseignantes) et les dispositifs de financements disponibles.

Tous les étudiants souhaitant partir à l'étranger doivent s'inscrire sur cette application :

Après avoir été informés de leur **sélection** dans le cadre d'une mobilité d'études.

Lorsque la **demande de convention** de stage est signée dans le cadre d'une mobilité de stage.

Les dates butoirs

Départ ETUDES	Ouverture	Fermeture
1er semestre	9 avril 2019	1er Juin 2019
2eme semestre	1er septembre 2019	31 octobre 2019

Tout d'abord, je crée mon dossier sur



Ensuite je procède aux demandes de bourses



Les aides financières à la mobilité



Études

Dossier papier à rendre à votre référent RI
Montants selon les groupes de pays
Maximum 12 mensualités par cycle d'études (L-M-D). (Erasmus+ stage compris)



Stages

Dossier papier à rendre à votre référent RI
Sélection effectuée en composante
Montants selon les groupes de pays
Minimum 2 mois de stage
Maximum 12 mensualités par cycle d'études (L-M-D).
Erasmus+ études compris)



Ministère de l'éducation nationale

Demande à faire dans le formulaire Moveon
Pour les étudiants boursiers CROUS
Montant minimum de 2 mois de 400€ en fonction de la dotation de l'université
Maximum 9 mensualités sur la totalité du cursus universitaire

Cliquez sur les logos pour accéder à l'ensemble des modalités.



Conseil Régional

Dossier à faire en ligne avant le départ de l'étudiant sur le site dédié
Sélection par le Conseil Régional
Montants forfaitaires entre 380€ et 1710 € selon la durée du séjour



Fondation - DRI UCA

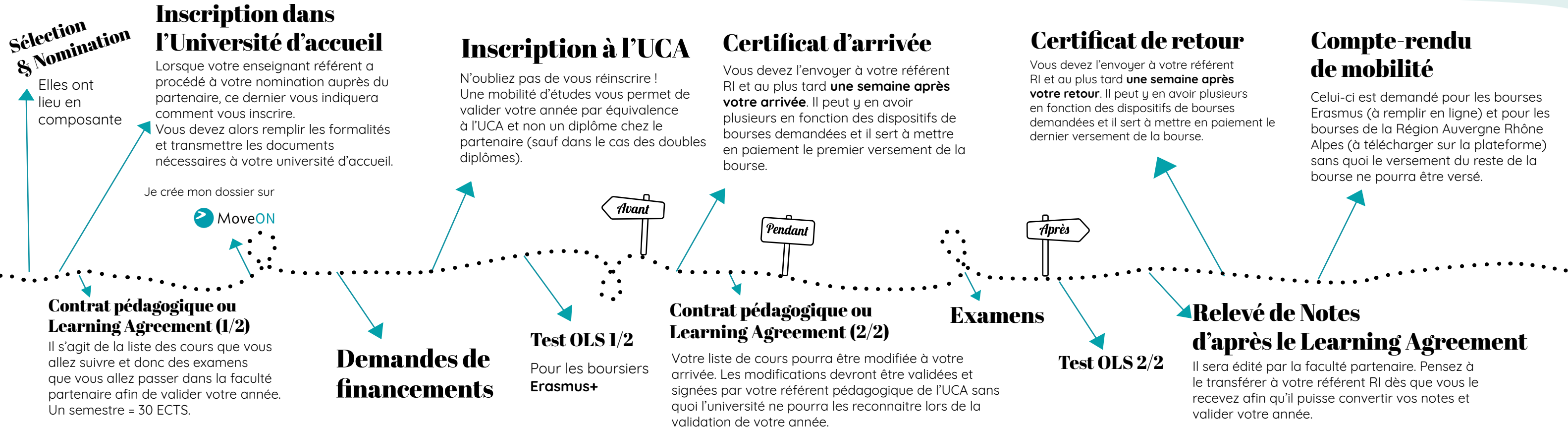
Dossier papier à rendre à votre référent RI
3 appels à projets par an
Sélection par une commission



Ville de Clermont-Ferrand

Dossier papier à rendre à votre référent RI
Pour les destinations jumelées ou en accord de coopération avec Clermont-Ferrand.
Selon les ressources de la famille de l'étudiant.

Mobilité d'études - Les grandes étapes



Mobilité de Stage - Les grandes étapes

Vérification des «Zones du Ministère»

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) classe les zones géographiques de tous les pays en 4 couleurs. Seuls les départs vers les zones jaunes et vertes sont autorisés pour les étudiants de l'UCA.

Inscription sur le portail Ariane du Ministère

Il s'agit d'un portail du MEAE qui permet de déclarer sa mobilité. Cette déclaration permet à l'étudiant de recevoir en temps réel les informations sur le pays de destination et permet à l'ambassade dans le pays de connaître ses ressortissants sur place.

Certificat d'arrivée

Vous devez l'envoyer à votre référent RI et au plus tard **une semaine après votre arrivée**. Il peut y en avoir plusieurs en fonction des dispositifs de bourses demandées et il sert à mettre en paiement le premier versement de la bourse.

Certificat de retour

Vous devez l'envoyer à votre référent RI et au plus tard **une semaine après votre retour**. Il peut y en avoir plusieurs en fonction des dispositifs de bourses demandées et il sert à mettre en paiement le dernier versement de la bourse.

Compte-rendu de séjour

Celui-ci est demandé pour les bourses Erasmus (à remplir en ligne) et pour les bourses de la Région Auvergne Rhône Alpes (à télécharger sur la plateforme) sans quoi le versement du reste de la bourse ne pourra être versé.

Demande de convention de stage 1/2

L'étudiant fait la demande préalable de convention auprès de son bureau des stages et après s'être renseigné sur la zone MEAE.

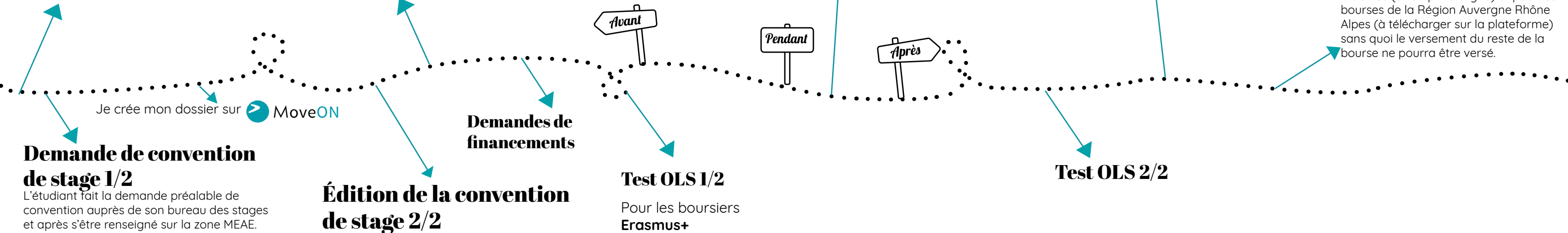
Édition de la convention de stage 2/2

Demandes de financements

Test OLS 1/2

Pour les boursiers Erasmus+

Test OLS 2/2



Assurances et autres formalités

Responsabilité Civile

La responsabilité civile correspond à l'obligation de réparer les dommages causés à autrui.

L'étudiant doit assurer sa responsabilité civile.

C'est alors l'assurance qui prend en charge la réparation du dommage qu'il a causé.

Assurance maladie

Europe : demander sa Carte Européenne d'Assurance Maladie qui permettra d'obtenir, en s'adressant à la caisse d'assurance maladie locale, la prise en charge des soins médicalement nécessaires.

Québec : demander le formulaire SE401Q (104 pour les stages en entreprises, 106 pour les stages en universités) ;

L'étudiant doit se mettre en relation, avant son départ, avec la Caisse d'Assurance Maladie d'Assurance Maladie (CPAM) du lieu des études en France en présentant son attestation de carte vitale en cours.

Hors UEE : Les étudiants qui engagent des frais de santé peuvent être remboursés auprès de la mutuelle qui leur tient lieu de Caisse de Sécurité Sociale Étudiante, au retour et sur présentation des justificatifs : le remboursement s'effectue alors sur la base des tarifs de soins français.

Individuelle Accident

En dehors de cas spécifiques (couverture accident du travail et couverture accident de la circulation subi par un piéton ou un cycliste), nul n'est indemnisé pour les dommages corporels subis, à moins d'avoir souscrit une assurance individuelle accident.

L'individuelle accident couvre un assuré contre tous les dommages corporels dont il est victime. Que sa responsabilité soit engagée ou qu'il n'y ait aucun tiers identifié.

Mutuelle complémentaire

Les étudiants qui engagent des frais de santé peuvent être remboursés auprès de la mutuelle qui leur tient lieu de Caisse de Sécurité Sociale Étudiante, au retour et sur présentation des justificatifs : le remboursement s'effectue alors sur la base des tarifs de soins français.

Rapatriement

Avant de partir à l'étranger, il est indispensable de vérifier la couverture et la validité de son contrat d'assistance rapatriement. Pour rappel, en cas de maladie, d'accident grave, d'évacuation sanitaire ou de décès, l'ambassade ou le consulat de France du pays ne prend pas en charge les frais liés engendrés. Ceux-ci resteront entièrement à la charge de l'étudiant ou à celle de son organisme d'assurance. Les frais engagés à l'étranger peuvent atteindre des montants conséquents !

Assurance accident du travail. Mobilité de stage

Si vous partez en stage, il existe deux cas de figure :

**1. Vous n'êtes pas gratifié
ou votre gratification est égale ou inférieure au taux minimal légal défini :**

Vous bénéficiez de la législation Française sur la couverture accident de travail si votre stage :

- dure maximum 6 mois
- se déroule exclusivement dans l'organisme signataire de la présente convention
- se déroule exclusivement dans le pays d'accueil étranger cité
- n'est pas rémunéré, ni gratifié au delà des 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (taux légal de gratification de stage en France)

En cas d'accident du travail:

Votre organisme d'accueil doit informer l'UCA par écrit, dans un délai de 48 heures.

**2. Votre gratification est supérieure au taux minimal
légal défini (15 % du plafond horaire de la sécurité sociale)**

Vous devez être couvert par votre organisme d'accueil. Si ce n'est pas le cas, souscrire une assurance «accident du travail - maladies professionnelles» auprès de la Caisse des Français de l'Étranger ou auprès d'une compagnie d'assurances privée.

**Si vous avez des doutes
quant à votre couverture,
contactez au plus tôt votre
réfèrent RI administratif**

Vie pratique

Visas & pièces d'identité

Si vous voyagez hors Union Européenne vous devez être porteur d'un passeport, et parfois d'un Visa. Adressez vous à votre **préfecture ou mairie** pour l'édition de votre passeport, attention les délais sont parfois très longs ! Pour les visas, contactez **l'ambassade** de votre pays de destination.

Comptes bancaires

Selon votre destination, vous devrez ou non ouvrir un compte à l'étranger. N'hésitez pas à demander conseil à **d'anciens étudiants en mobilité** ainsi qu'à votre référent pédagogique.

Bons conseils

Scannez tous vos documents importants et stockez les en ligne : Vous les aurez toujours sous la main en cas de besoin.

Bon Voyage !

Logement

Afin de trouver votre logement vous pouvez contacter votre université ou entreprise d'accueil, peut-être ont-ils des logements à destination des étudiants étrangers. Si ce n'est pas le cas, il existe de nombreux sites internet où trouver des locations ou colocations. Encore une fois, n'hésitez pas à **contacter d'anciens étudiants en mobilité**.

ESTA/ETA

Si vous partez aux États-Unis ou au Canada, vous devrez faire une demande d'autorisation de voyage électronique. Renseignez-vous tôt, **ces démarches peuvent également être longues**.

Plus d'infos en ligne...

Retrouvez les informations détaillées sur le site de la DRI :

<https://www.uca.fr/international/>

Mais aussi sur les groupes Facebook :

[Direction des Relations Internationales](#)



&

[Erasmus stages](#)